

Les droits de l'homme et les religions

Le Défap était représenté par son Secrétaire général, Jean-Luc Blanc, au colloque organisé le 4 décembre au Sénat par la Conférence des responsables de Culte en France sur le thème «Les droits de l'homme et les religions». Un colloque placé sous le haut patronage de Gérard Larcher, Président du Sénat, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée le 10 décembre 1948. Au menu de cette rencontre, des thèmes interrogeant les relations profondes entre les religions et les droits de l'homme.



Image du colloque du 4 décembre au Sénat © Jean-Luc Blanc pour Défap

L'année 2018 marque le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Alors que ce texte représente une avancée inégalée dans l'histoire de l'humanité, il n'empêche toujours pas aujourd'hui les pires violations des droits de l'homme et le monde reste marqué par les dramatiques réalités de l'oppression, de la violence, de l'injustice et des inégalités.

La Conférence des responsables de Culte en France souhaitait, à l'occasion de cet anniversaire, par l'organisation de ce colloque, témoigner et réfléchir à la façon dont les différents cultes pensent et vivent l'articulation de leurs engagements, de leurs convictions et de leur foi avec cette «plus haute aspiration de l'homme». Elle souhaitait aussi interroger les relations entre les cultes et les droits de l'homme : y a-t-il une origine religieuse des droits de l'homme ? Les cultes sont-ils promoteurs et porteurs des promesses contenues dans cette déclaration ?

Les responsables de Culte en France ont proposé ainsi un programme constitué d'une conférence d'ouverture et d'une table ronde interreligieuse avec les meilleurs spécialistes de la question par confession sous le haut patronage de **Gérard Larcher**, Président du Sénat et avec l'intervention de M. **Jean-Louis Bianco**, Président de l'Observatoire de la Laïcité.

Y a-t-il une vision religieuse des droits de l'homme ?

Pour aller plus loin :

- [«L'interculturalité est un voyage, et souvent, on ne voit pas le chemin» : retour sur le colloque de Perspectives Missionnaires, co-organisé avec Le Défap](#)

La conférence d'ouverture faisait ainsi intervenir **Valentine Zuber**, historienne, directrice d'étude à l'École pratique des hautes études (EPHE), spécialiste de l'histoire de la tolérance religieuse et du pluralisme en Europe. Elle a particulièrement travaillé sur l'histoire de la laïcité en France et sur les origines intellectuelles des droits de l'homme. Elle s'intéresse actuellement aux paradoxes de la défense de la liberté religieuse dans le cadre de

l'universalisation des droits de l'homme.

La table ronde interreligieuse organisée à la suite de cette conférence était animée par le journaliste Jean-Michel Carpentier, de France Télévision, et faisait intervenir :

- le rabbin **Didier Kassabi** (Judaïsme) : rabbin du Consistoire de Paris à Boulogne Billancourt
- le professeur **Jean-Paul Willaime** (Protestantisme) : docteur en sociologie et sciences religieuses, directeur d'études EPHE et à la Sorbonne
- le professeur **Eric Vinson** (Bouddhisme) : enseignant, chercheur et journaliste (docteur en Sciences politiques, chercheur associé au GSRL, EPHE-CNRS) spécialiste sur le religieux, le spirituel et la laïcité. Directeur du programme interreligieux Emouna à Sciences Po
- Maître **Chems Eddine Hafiz** (Islam) : avocat algérien, vice-président du Conseil français du culte musulman (CFCM)
- le père **Baudoin Roger** (Catholicisme) : Collège des Bernardins, département Économie & Société
- le professeur **Georges Prévélakis** (Orthodoxie) : professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1), membre du laboratoire Géographie-cités et membre associé du CERI (Sciences Po), spécialiste de la géopolitique des Balkans et des diasporas.

La conférence des responsables de Culte en France

La conférence des responsables de Culte en France (CRCF) a été créée le 23 novembre 2010. Elle regroupe six instances responsables du Bouddhisme, des Églises chrétiennes (Catholique, Orthodoxe, Protestante), de l'Islam et du Judaïsme.

Cette initiative est justifiée par la volonté des responsables de Culte en France d'approfondir leur connaissance mutuelle, par le sentiment de contribuer ensemble à la cohésion de notre société dans le respect des autres courants de pensée, et par la reconnaissance de la laïcité comme faisant partie du bien commun de notre société. Les membres de la CRCF se rencontrent régulièrement pour partager leurs actualités et discuter des sujets communs qui les occupent et organisent des colloques à dimension interreligieuse sur des sujets de société.

Ses membres en sont actuellement :

- Mgr Georges Pontier et Mgr Pascal Delannoy, Conférence des Évêques de France
- M. le Pasteur François Clavairoly et Mme Christiane Énamé, Fédération Protestante de France
- Métropolitain Emmanuel et Métropolitain Joseph, Assemblée des Évêques Orthodoxes de France
 - M. le Grand Rabbin Haïm Korsia et M. Joël Mergui, Consistoire Central Israélite de France
- M. Ahmet Ogras et M. Anouar Kbibech, Conseil Français du culte Musulman
- Mme Minh Tri Vo et M. Olivier Wang-Genh, Union Bouddhiste de France